

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE

Déléguée/Délégué

SECTION SYNDICALE : SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

- ✓ Service des patrouilles spécialisées et des communications opérationnelles(**seulement**)
- ✓ Division—Communications opérationnelles et informations policières (**seulement**)
- ✓ Section—Centre de communications opérationnelles Saint-Urbain (**seulement**)

POSTE : V-37-2-E

À la suite de la nomination en permanence de monsieur Sébastien Bluteau au sein du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), une élection complémentaire sera tenue afin de pourvoir le poste vacant.

Comme stipulé aux statuts et règlements du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), seuls les membres de la section syndicale sont éligibles à cette élection.

Pour les membres intéressés à se présenter à ce poste, il suffit de transmettre un bulletin de mise en candidature au Président des élections complémentaires.

Dix (10) jours ouvrables après qu'un membre éligible aura posé sa candidature, la mise en nomination sera close.

Le président des élections complémentaires,



Mathieu Bilodeau
pdeselections@sfmm429.qc.ca